

Lancement de la concertation pour le projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques d'Eastman en Normandie

Paris, le 12 septembre 2022 – Du 27 septembre au 24 novembre 2022, Eastman organise une concertation préalable sous l'égide la Commission nationale du débat public (CNDP) relative à son projet de construction et d'exploitation d'une usine de recyclage moléculaire des plastiques sur la zone industrielle de Port-Jérôme, en Seine-Maritime.

Eastman porte sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville un projet de construction puis d'exploitation d'une usine de recyclage moléculaire des plastiques, d'une capacité annuelle de traitement de 160 000 tonnes de déchets plastiques difficiles ou impossibles à recycler. Faute d'une solution de recyclage adaptée, ces plastiques sont aujourd'hui incinérés, mis en décharge ou bien encore abandonnés dans la nature.

Ce projet d'usine comprend, pour l'essentiel, la création de trois unités distinctes nécessaires au recyclage des déchets plastiques, d'une usine de production d'énergie pour alimenter les unités de recyclage, d'une unité de traitement des eaux usées, ainsi que plusieurs entrepôts, bureaux et laboratoires d'analyses. Il devrait permettre de créer quelques 330 emplois directs et 1 500 emplois indirects sur le territoire, tout en contribuant à la transition de la France vers une économie plus circulaire pour les déchets plastiques.

Lors de sa séance plénière du 4 mai 2022, la CNDP a décidé d'organiser une concertation préalable autour du projet et a désigné deux garants de la concertation afin de veiller à la sincérité, la transparence et le bon déroulé de la concertation : Madame Isabelle JARRY et Monsieur Jean-Louis LAURE. La CNDP a validé le 7 septembre 2022 les modalités d'information et de participation du public.

Cette concertation se déroulera du 27 septembre au 24 novembre 2022.

Eastman se félicite de l'organisation de cette concertation, qui permettra d'enrichir le projet en sensibilisant le public aux enjeux de production, de consommation et de recyclage des plastiques, en informant le public de façon claire et transparente sur le projet, et en répondant à l'ensemble des questions qu'il pourrait susciter.

La concertation est ouverte à toute personne ou toute organisation intéressée par le projet, quelle que soit sa proximité avec lui, ou par les enjeux et les problématiques associés. Les rendez-vous de la concertation s'inscrivent néanmoins plus particulièrement dans le territoire sur lequel le projet serait implanté, ainsi que le bassin d'emploi directement concerné. Il englobe ainsi les 50 communes de la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo, avec ses 80 000 habitants, et s'étend au sein de la vallée de la Seine jusqu'aux métropoles du Havre et de Rouen qui sont incluses dans la zone d'emploi du projet.

Le public pourra s'informer via le site internet dédié à la concertation www.concertation-eastman-normandie.fr ouvert dès le 12 septembre, qui rassemble toutes les informations relatives à la concertation. Le public pourra également y déposer un avis ou une question à partir du 27 septembre et y prendre connaissance des réponses du maître d'ouvrage.

Des dépliants d'informations sont mis à disposition dans les mairies de Caux Seine Agglo et lors des divers rendez-vous de la concertation et des affiches sont apposées dans les principaux lieux de vie des communes du périmètre de la concertation.

Dans le cadre de cette concertation, différents temps d'échanges avec le public sont programmés, dont une réunion publique d'ouverture qui aura lieu le 27 septembre à 18h à dans la Salle des fêtes de Saint-Jean-de-Folleville. Sont prévues deux autres réunions publiques dont une réunion publique d'approfondissement sur le thème de la fin de vie des plastiques, 4 ateliers thématiques, 2 rencontres de proximité aux marchés de Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine ainsi que 2 rencontres avec des étudiants.

Le public peut aussi, si nécessaire, contacter directement le maître d'ouvrage par courrier électronique (concertation@eastman.com) ou par voie postale à l'adresse **Eastman c/o APc 73 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris France**, ainsi que, pour les questions relatives à l'organisation et au déroulement de la procédure, les garants. Toutes les réponses aux questions et contributions seront directement publiées sur le site internet de la concertation.

Au terme de la concertation, dans un délai d'un mois, les garants rédigent un bilan dans lequel ils consignent l'ensemble des avis et arguments exprimés ; ce bilan, auquel répondra le maître d'ouvrage, sera rendu public et joint au dossier d'enquête publique.

À l'occasion du lancement de la concertation préalable, **nous avons le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui se tiendra le 21 septembre 2022 de 10h à 12h au Club de la Presse et de la Communication de Normandie, 49, rue Saint-Éloi 76000 Rouen** en présence du maître d'ouvrage et des garants. **Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation à concertation@eastman.fr ou au 06 47 48 09 63.**

Vos contacts de la concertation

Eastman

Laura DUCOULOMBIER, APc
+ 33 6 47 48 09 63 | concertation@eastman.com

Maxime VAZ, APc
+ 33 7 69 51 68 65 | concertation@eastman.com

CNDP

Isabelle Jarry
isabelle.jarry@garant-cndp.fr

Jean-Louis Laure
jean-louis.laure@garant-cndp.fr



concertation-eastman-normandie.fr

A propos d'Eastman

Fondée en 1920 à Kingsport (Tennessee) aux États-Unis, Eastman Chemical Company est une entreprise mondiale d'innovation chimique. Au cours du siècle dernier, l'entreprise a considérablement investi dans la science des matériaux, et produit aujourd'hui une large gamme de matériaux dits de spécialité, qui servent des marchés aussi divers que les emballages, les transports, l'alimentaire, l'agriculture, l'automobile, le médical ou encore la construction. Afin de contribuer, à son échelle, à la lutte contre le changement climatique et à la transition vers une économie circulaire, l'entreprise a développé plusieurs technologies de recyclage des plastiques actuellement difficiles voire impossibles à recycler. La matière plastique recyclée issue de ces technologies est ensuite commercialisée pour la fabrication de nouveaux produits, offrant ainsi une seconde vie aux plastiques qui auraient sinon été incinérés ou mis en décharge faute de solution de recyclage adaptée.

Eastman emploie environ 14 000 personnes à travers le monde et sert des clients dans plus de 100 pays. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 10,5 milliards de dollars en 2021, soit 10,5 milliards d'euros. Aujourd'hui, environ 30 % du chiffre d'affaires global est généré dans la région Europe Moyen-Orient Afrique, dont le siège social régional se trouve à Rotterdam (Pays-Bas). La zone regroupe 9 sites de production et emploie 2 300 personnes.

A propos de la CNDP

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Ce droit est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement. Ce « droit au débat » du public permet également d'améliorer les décisions des responsables des projets ou des politiques. Il les éclaire sur les valeurs, les attentes ou les interrogations du public. La CNDP, représentée par les garants, est une autorité neutre qui ne se prononce pas sur l'opportunité des projets ou des politiques concernés.

La participation garantie par la CNDP intervient dès l'origine d'un projet jusqu'à l'enquête publique, donc pendant son élaboration. Elle intervient à un moment où il est encore possible d'y renoncer, de le modifier, où l'on peut interroger le "pourquoi?" et pas seulement le "comment?". Si après cette première phase, le porteur de projet décide de le poursuivre, la loi prévoit que la CNDP veille à l'information et à la participation du public jusqu'à l'enquête publique.